

## Termes de référence Recrutement d'un consultant en archivage électronique

### 1. Contexte et justification

Porté par l'Université virtuelle du Sénégal (UVS), avec l'accompagnement de la Fondation Mastercard, le programme « Formations Ouvertes pour le Renforcement des Compétences, de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat dans le Numérique (FORCE-N) » vise à promouvoir une économie numérique inclusive par le développement des compétences dans les métiers du numérique et à contribuer de manière décisive à la transformation structurelle de l'économie numérique en positionnant le Sénégal comme un hub à travers :

- la formation et la préparation aux normes internationales en matière de compétences certifiées dans les métiers du numérique afin de répondre aux besoins du marché du travail local, régional et international ;
- le développement d'un environnement propice aux investisseurs et aux jeunes entreprises ;
- la promotion des sciences, de la technologie, des mathématiques et de la technologie numérique auprès des élèves des programmes scientifiques et techniques de l'enseignement moyen et secondaire ;
- la mise en place d'un système de prestation de services pour l'insertion professionnelle et l'accompagnement à l'entrepreneuriat, reposant entièrement sur les nouvelles technologies et favorisant l'apprentissage à distance, le partage de vidéos de programmes et de conférences populaires, la préparation à l'emploi, la mise en relation et le suivi.

Le programme FORCE-N comprend les trois composantes suivantes :

- La Composante 1, *Formation aux certificats de compétence (FCC)*, vise à proposer au moins 20 certificats autour des métiers du numérique, et elle sera mise en œuvre en étroite collaboration avec le secteur professionnel (entreprises, etc.) ;
- La Composante 2, *Accompagnement à l'Insertion Professionnelle et à l'Entrepreneuriat Numérique (AIPEN)*, vise à mettre en place un programme de soutien à l'emploi des jeunes et à la création de start-ups ;
- La Composante 3, *Soutien aux lycées pour l'excellence dans les formations en sciences, technologies, mathématiques et numérique (STEMD)* vise à promouvoir les sciences et les technologies auprès des lycéens et des collégiens.

Compte tenu de ses particularités, le programme Force-N souhaite s'attacher les services d'un expert en archivage électronique. Ces particularités sont notamment les suivantes :

- En tant que programme déroulé sur une durée de 6 ans, et aux fins de la capitalisation ultérieure des résultats du programme, il est nécessaire, dès le début du programme, de mettre en place un dispositif permettant non seulement l’archivage des nombreux documents et ressources qui seront produits tout au long du programme, mais aussi facilitant leur accès aux différentes équipes de FORCE-N. Sans la mise en place d’un tel dispositif, il sera difficile d’atteindre ultérieurement les objectifs du point de vue de la capitalisation des résultats du programme.
- Compte tenu à la fois des objectifs ambitieux de FORCE-N (du point de vue de la formation, de l’insertion des apprenants, des activités de vulgarisation scientifique, etc.) et de l’impératif de rendre compte (notamment au partenaire financier, à savoir la Fondation Mastercard), la mise en place d’un dispositif performant de suivi-évaluation et de reddition des comptes est une impérieuse nécessité. Or pour cela, il sera important de disposer d’un dispositif tout aussi performant d’archivage électronique, facilitant, notamment pour tous, la conservation des documents ou l’accès aux archives.
- FORCE-N, au titre notamment de ses différentes composantes (FCC, AIPEN, STEMMD), mobilise un grand nombre d’intervenants externes (formateurs, mentors, responsables de formation, professeurs, conférenciers, etc.), dispersés géographiquement, et avec lesquels il sera cependant nécessaire de partager un nombre important de documents et de ressources. Sans un système performant d’archivage électronique, il sera difficile de partager efficacement autant de ressources avec autant d’intervenants.
- Les activités conduites par FORCE-N se déroulant sur l’ensemble du territoire national, il est important que le programme s’appuie sur une dématérialisation de ses ressources documentaires et de ses procédures. Une telle dématérialisation exige de disposer d’un système performant d’archivage électronique, qui permet notamment de simplifier l’échange des données, de faciliter le travail à distance et/ou collaboratif, de fluidifier l’organisation administrative.
- Compte tenu que FORCE-N fait la promotion du digital, cela doit également se refléter dans son modèle organisationnel ou dans ses modes de fonctionnement, y compris donc dans ses systèmes d’archivage ou de gestion des documents.

Compte tenu des particularités ci-dessus décrites, les défis que doit relever le programme FORCE-N du point de vue de son système d’archivage électronique sont notamment les suivants :

- pérennité : préserver les ressources documentaires et les archives au moins pendant toute la durée du programme (6 ans), et si possible au-delà.
- intégrité : être en mesure de garantir l’authenticité des documents et des archives.
- confidentialité : permettre, si nécessaire, le cloisonnement logique et physique des documents, ainsi qu’un système de gestion des habilitations (à travers notamment la définition des droits d’accès personnalisés aux documents en fonction de leur sensibilité).
- disponibilité : les documents archivés doivent être accessibles et exploitables par les utilisateurs (grâce notamment à une indexation des documents, leur classement dans une arborescence structurée, etc.).

- réversibilité : permettre de récupérer l'ensemble des documents et archives, en cas de changement de dispositif.

## 2. Résultats attendus

La mission de l'expert en archivage électronique doit permettre au programme FORCE-N d'atteindre les résultats suivants :

- les documents à archiver numériquement sont identifiés ;
- un système d'archivage numérique est proposé, puis mis en place ;
- les outils complémentaires nécessaires pour un archivage numérique efficace et moderne sont identifiés et mis en place ;
- une politique d'archivage numérique est définie (mise en place d'une procédure de traitement et de conservation des archives numérique, définition d'un plan de classement des archives numériques, etc.) ;
- les équipes de FORCE-N, et en particulier les membres de l'UGP (unité de gestion du programme) sont sensibilisés et formés à l'archivage numérique ;

Plus globalement, il est attendu de cette mission qu'elle permette à FORCE-N de relever les défis (pérennité, intégrité, confidentialité, disponibilité, réversibilité) auxquels il fait face du point de vue de la mise en place d'un système performant d'archivage électronique.

Les livrables de cette mission sont :

- une note de cadrage, 3 jours après le début de la mission ;
- un dispositif d'archivage numérique opérationnel ;
- un manuel de procédures d'archivage numérique ;
- une formation de l'équipe UGP FORCE-N à l'archivage numérique.

## 3. Profil du consultant

Cette mission sera confiée à un consultant individuel disposant des compétences avérées dans le domaine l'archivage numérique. Il devra notamment satisfaire les critères suivants :

- Avoir au moins un bac+5 (master ou diplôme équivalent) de documentaliste/archiviste. Une spécialisation en archivage numérique serait un grand atout.
- Avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans la mise en place de systèmes d'archivages électroniques.
- Avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans la formation et le renforcement des capacités en matière d'archivage électronique.
- Avoir une excellente maîtrise des outils (logiciels, applications, plateformes, etc.) archivistiques, et notamment de ceux destinés à l'archivage numérique.
- Avoir une expérience avérée dans la rédaction de rapports.
- Avoir une bonne connaissance des activités liées à la formation, à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat serait un atout.

Le consultant devra par ailleurs disposer des connaissances/compétences suivantes :

- Innovation : capacité à faire fonctionner des idées nouvelles et utiles.
- Gestion des personnes : capacité à améliorer les performances et la satisfaction des équipes.
- Communication : capacité à écouter, synthétiser, adapter, persuader et transformer.
- Livraison : capacité à faire avancer les choses tout en faisant preuve d'un bon jugement ; savoir répondre aux objectifs et aux critères de qualité pour la livraison de produits ou de services.

#### 4. Durée de la mission

La mission s'effectuera, en fonction des besoins, dans les locaux de FORCE-N et/ou à distance. Sa durée contractuelle sera de 15 jours.

#### 5. Dépôt des candidatures et procédure de sélection

La date limite de soumission des candidatures est fixée au **25 février 2022 à 23h59mn**. Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse [force.n@uvs.edu.sn](mailto:force.n@uvs.edu.sn), avec **OBLIGATOIREMENT** comme objet « ARCHIV – Prénoms et Nom du soumissionnaire », et doivent comprendre impérativement :

- une lettre de motivation ;
- un CV complet et actualisé ;
- la copie des diplômes et certificats obtenus ;
- les références et attestations professionnelles.

Les candidatures reçues feront d'abord l'objet d'une présélection sur la base de la qualité des dossiers fournis (NB : aucun dossier incomplet ne sera examiné). Au besoin, les candidats présélectionnés seront auditionnés par la commission de sélection mise en place à cet effet.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.